le réseau pour l'économie publique et l'économie sociale

la Lettre du CIRIEC-France

mensuel n° 160 – décembre 2021

En guise de sommaire

- Jacques Fournier nous a quittés le 14 août dernier. Pour lui rendre hommage, le Conseil d'État, dont il fut membre, a organisé une cérémonie au cours de laquelle notre président, Alain Arnaud, a salué le *« personnage emblématique du CIRIEC auquel il a consacré une grande partie des 25 dernières années de sa vie. ».* (p. 2).

- Malgré un contexte difficile et une incertitude grandissante sur l'évolution de la pandémie, nos activités ne ralentissent pas. (p. 3 et 4).

- Nos adhérents innovent. Nous avons tenu à présenter l'initiative originale du Groupe Up qui, grâce à ses "monnaies intelligentes", contribue à relancer les territoires. (p. 5).

- Comme tous les mois, nous accueillons des contributions. (p. 6 à 9) :
- Jérôme Saddier, président d'ESS France, répond à la question : *« Quelle économie voulons-nous pour demain ? »*
- Jean Gatel, ancien secrétaire d'État chargé de l'économie sociale, auteur de *« L'ESS, un nouveau modèle de développement pour retrouver l'espoir »,* plaide *« Pour un nouveau modèle de développement »*

- Nous proposons des lectures dans l'abondante littérature qui traite de l'économie d'intérêt collectif et attirons l'attention sur les prochaines manifestations (p. 9 à 12)

- En quelques *Brèves*, nous relevons des tendances :

- Les pauvres ont mieux résisté que prévu en période de confinement. Mais les aides qu'ils reçoivent sont insuffisantes et, surtout, trop limitées dans le temps.
- Le gouvernement aide les ménages qui en ont le moins besoin.
- Les entreprises publiques résistent mieux.
- A propos de l'immigration, nous posons la question : « Qui sont les envahisseurs ? » (p. 13)

- Enfin, dans la rubrique *"Mémoire historique illustrée"*, j'évoque l'œuvre de Charles Fourier. (p.14 et 15)

Bonne lecture

Marcel Caballero
Président d'honneur
Président du Conseil d'Orientation

Hommage à Jacques Fournier

Cérémonie organisée au Conseil d'État le 8 novembre 2021
sous la présidence de Bruno Lasserre, vice-président

de g. à d. : Thierry Mignauw, Jean-Pierre Chevènement, Bruno Lasserre, Françoise Fabiani, Alain Arnaud

Une assemblée
que Jacques Fournier a assidûment fréquentée

Intervention d'Alain Arnaud, président du CIRIEC

Pour ses compagnons de route du CIRIEC, Jacques Fournier était un homme d'exception. Il aura passé son existence au service de l'intérêt collectif. Grand serviteur de l'État, infatigable militant de l'intérêt général, il n'aura eu de cesse partout où le destin l'a conduit, de promouvoir le service public, de militer et d'agir pour le rendre plus efficace et accessible à tous. Mais c'est aussi avec la conviction profonde que l'économie doit avant tout répondre aux besoins fondamentaux des personnes, qu'au-delà des mandats prestigieux dont il a eu la charge, il s'est engagé dans une réflexion plus approfondie sur les enjeux de la société et sur les modèles économiques qui permettent un meilleur développement humain, et qui préservent la démocratie.

Il était encore président de la Sncf lorsqu'il a rencontré le CIRIEC dont il suivait les travaux et auxquels il avait participé pour certains d'entre eux. Le CIRIEC l'intéressait, notamment pour son volet recherche sur les entreprises publiques au niveau international, mais aussi parce qu'il avait été créé en 1947 à Genève par un professeur d'économie politique français, au crépuscule de sa vie, Edgard Milhaud, qui fût collaborateur de Jean Jaurès et proche de Léon Blum. Cette organisation internationale non gouvernementale, qui fût portée sur les fonts baptismaux par de grandes personnalités politiques, syndicales et scientifiques de l'époque, en marge de l'assemblée générale de l'OIT, avait pour objectifs la recherche et l'information sur les modèles économiques qui favorisent l'intérêt collectif, qu'ils relèvent de l'action publique ou de ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie sociale et solidaire, à l'époque c'était plutôt l'économie coopérative.

Depuis, le CIRIEC s'est implanté sur tous les continents et il s'appuie actuellement sur un réseau de quelque 750 chercheurs et praticiens dans le monde, dont les travaux sont régulièrement publiés. Jacques Fournier y a pris d'emblée une part active dès 1995, devenant président de la section française du CIRIEC en 1996, succédant à des personnalités illustres telles que Léon Jouhaux, prix Nobel de la Paix, Paul Ramadier, Albert Gazier, Gabriel Ventejol qui furent les premiers présidents du CIRIEC-France, créé lui en 1950 sous l'égide d'Edgard Milhaud. Il présida également le CIRIEC-International de 2002 à 2004, lorsque ce fût le tour de la France. De son arrivée au CIRIEC jusqu'à quelques semaines avant sa disparition, son engagement a été sans faille.

De son lit d'hôpital, il suivait encore les travaux que nous menions, et apportait comme il savait le faire sa hauteur de vue, sa rigueur intellectuelle, souvent marquée d'impatience, mais qui l'amenait toujours à une critique constructive.

Pour le CIRIEC, Jacques Fournier aura été un guide éclairant et inspirant, tant par la pertinence de ses analyses que par sa recherche permanente de compréhension de l'évolution du monde. Il tenait un blog sur lequel il commentait l'actualité politique avec sa clairvoyance et son sens de l'équilibre et de la mesure qui le caractérisaient. Il a publié de nombreux ouvrages, les plus remarqués étant ***Critique de la raison communautaire*** écrit en 1996 avec les professeurs Lysiane Cartelier et Lionel Monnier, ouvrage confrontant les notions d'utilité publique et de concurrence dans l'Union européenne, ***- Itinéraire d'un fonctionnaire engagé***, qui était le regard qu'il portait sur son parcours administratif, avec ses réussites et ses échecs, - ***L'économie des besoins***, paru en 2013 par lequel Jacques Fournier nous invitait à une réflexion sur les enjeux de la société et sur le sens que devait prendre le service public pour mieux satisfaire les besoins fondamentaux des populations. Ses qualités d'organisation l'auront amené à diriger l'élaboration avec le professeur Philippe Bance d'ouvrages collectifs de référence du CIRIEC, tels que ***Quel modèle d'Etat stratège en France (2016), Education et intérêt général (2018), Numérique, action publique et démocratie,*** dernier ouvrage paru en mai 2021 et que Jacques souhaitait présenter à la presse. La maladie ne lui en a malheureusement pas laissé le temps. Sa dernière apparition publique en qualité de président d'honneur du CIRIEC fût sa brillante intervention en introduction de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France organisée le 26 octobre 2020 au Conseil Economique, Social et Environnemental, lieu hautement symbolique pour le CIRIEC-France car les deux organisations ont eu le même fondateur, Léon Jouhaux.

Personnage emblématique du CIRIEC auquel il a consacré une grande partie des 25 dernières années de sa vie, ce que beaucoup ignorent, Jacques Fournier était unanimement considéré comme un homme droit et sincère, simple dans sa relation aux autres, respecté et écouté. Sa disparition a créé un grand vide. Au CIRIEC, nous perpétuerons sa mémoire et conserverons sa pensée comme fil conducteur de nos travaux, car si le monde est en transition profonde, si les progrès grâce aux technologiques numériques n'auront jamais été aussi rapides et tangibles, les problématiques humaines restent les mêmes. Nous devons en effet avoir conscience que dans le monde tel que nous le voyons évoluer, l'avenir de nos sociétés passe par des modèles économiques qui organisent le partage, la solidarité, et non le chacun pour soi, qui respectent les droits de l'Homme et les droits sociaux, et qui préservent les biens communs et l'environnement. C'était fondamentalement ce que pensait Jacques Fournier.

> Conférence internationale « L'APRÈS COVID-19 »

En raison des mesures Covid imposées depuis juillet par le Gouvernement grec, nous sommes contraints d'annuler et reporter la Conférence internationale initialement prévue à Thessalonique (Grèce), les 20-21 septembre 2021. Celle-ci est reprogrammée en principe au printemps 2023.

"L'APRÈS-COVID-19 : Les entreprises publiques et l'économie sociale à l'avant-garde pour une reprise économique, sociale et environnementale"

Les inscriptions déjà enregistrées restent valides. En cas d'impossibilité de participer, on peut se faire représenter par un(e) autre délégué(e). Dans ce cas, merci de bien vouloir nous communiquer le nom et contact du/de la délégué(e).

> ciriec@uliege.be

> Congrès international

Les congrès internationaux du CIRIEC se tiennent tous les deux ans.
Le 33ème Congrès se tiendra à Valencia (Espagne), du 13 au 15 juin 2022, sur le thème :

Nouvelles dynamiques mondiales à l'ère post-Covid : enjeux pour l'économie publique, sociale et coopérative

> ciriec@uliege.be

> Centre de documentation et Agora

SERVICES

Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de l'actualité. Il est accessible à tous et au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: http://lib.uliege.be/
- Agora

> Contacter le centre de documentation du CIRIEC

AGORA

Agora du CIRIEC est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale.
Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés)
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications…) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres

> Pas encore sur Agora ? > Visiter Agora

> Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Le vol.92, n°4, 2021de la revue scientifique du CIRIEC-International est paru.

- Board-level employee representative independence: Myth or reality? Theoretical analysis and empirical research—the case for Slovenia / Valentina Franca and Anja Strojin Štampar
- Exploring Draheim's three dimensions of success i n cooperative organizations—the case of collective Alpine summer farms / Stefan Mann and Andrei Stoinescu ***(in Open Access)***
- Centralized standards and local taxation in municipal waste management / Giuseppe Di Liddo and Annalisa Vinella
- Effect of deposit mobilization on the technical efficiency of rural saving and credit cooperatives: Evidence from Ethiopia / Girma Jirata Duguma and Jiqin Han ***(in Open Access)***
- Technical assistance: A determinant of cooperative member loyalty / Marcelo Ferreira, Clea Macagnan, Daniel Vancin and Ana Toaldo
- Characterization of farmer-based cooperative societies in the upper west region of Ghana / Stanley Kojo Dary and Jasper Grashuis
- Endogenous timing in a mixed duopoly under the optimal degree of privatization / Kojun Hamada
- Ethical values in social economy for sustainable development / Francisco Rincon-Roldan and Alvaro Lopez-Cabrales

> INFOS > ALL ISSUES > CIRIEC PUBLICATIONS

> Ouvrage collectif du CIRIEC-France

L'ouvrage collectif **« Numérique, action publique et démocratie »** été réalisé sous la direction de Jacques FOURNIER et Philippe BANCE.

Il apporte sur la révolution numérique, phénomène majeur du 21e siècle, un éclairage conceptuel et un panorama d'ensemble que l'on ne trouvera nulle part ailleurs. Imposant recueil de connaissances et d'expertises, il est un outil indispensable pour comprendre notre époque.

La première partie, consacrée à l'action publique, montre comment s'articulent les stratégies des différents acteurs (pouvoirs publics, plateformes marchandes, communs du numérique) pour la conduite des politiques publiques, la mise en place des infrastructures et la protection de l'environnement.

Dans la seconde partie, centrée sur les services collectifs, des acteurs de premier plan de ce nouveau monde numérique présentent une analyse approfondie des applications mises en œuvre dans les différents secteurs de l'économie publique et de l'économie sociale.

La troisième partie traite des interactions entre numérique et démocratie, et décrit les immenses perspectives ouvertes par la révolution numérique, mais aussi les risques qu'elle comporte pour le droit, la justice, la protection des libertés, et le fonctionnement de nos institutions.

Ce livre est le cinquième de la collection « Économie publique et économie sociale » des Presses Universitaires de Rouen et du Havre sous l'égide de la commission scientifique du CIRIEC-France.

> https://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100778410&fa=description

> *Cahiers* du CIRIEC-France

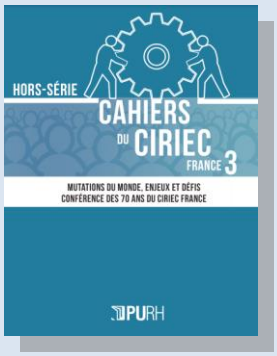

Les ***Cahiers*** complètent les ouvrages collectifs que le CIRIEC-France publie régulièrement dans le cadre de la collection « Économie publique et économie sociale » éditée par les Presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH). Ils prennent la forme de numéros spéciaux ou regroupent des articles divers. Afin d'en affirmer le caractère scientifique, une évaluation en double aveugle des articles est conduite à l'instar de la plupart des revues académiques.

Ont été publiés à ce jour :

- **Les autorités de régulation des services publics en France**

(Pierre Bauby, Jean-Marie Fessler, Thierry Mignauw) > Cliquez ici pour télécharger le document en format pdf

- **Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires**

(Philippe Bance, Pierre Bauby, Jean-Marie Fessler, Catherine Gras, Michel Papaud, Nathalie Rey) > Cliquez ici pour télécharger le document en format pdf

- **Mutations du monde, enjeux et défis** (Conférence des 70 ans du CIRIEC-France) > Cliquez ici pour télécharger le document en format pdf

- **Économie publique et économie sociale et solidaire au service de l'intérêt collectif** :

(4ème Cahier en préparation). Il traite de :

- La coopération entre économie publique et économie sociale en France (Philippe Bance, Jean-Philippe Milésy, Chrystelle Zagbayou)
- Économie publique, économie sociale et solidaire : des synergies à encourager (Marcel Caballero, Jean-Philippe Milésy)
- Partenariats Public / ESS et la production jointe de biens publics et de biens communs (Philippe Bance)
- Économie publique et économie sociale : convergences et divergences (Alain Arnaud, Marcel Caballero, Jean-Philippe Milésy)

> Document de travail du CIRIEC-International

La responsabilité sociale des entreprises dans les organisations à but non lucratif : au-delà des preuves

(Guillaume PLAISANCE)

Le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans les organisations à but non lucratif (OBNL) est un défi pour la littérature et pour les organisations elles-mêmes. Le concept est souvent confondu avec la responsabilité sociale ou la durabilité. Le pléonasme entre la RSE et la mission, les valeurs et la nature des OBNL soulève également des questions. Enfin, la pertinence du concept dans son état actuel pour les OBNL est remise en cause, en raison de la terminologie « corporate ».

- **Conception/méthodologie/approche** : Basé sur une revue de la littérature, cet article propose de répondre à ces différentes lacunes grâce à une analyse des définitions, des théories, des méthodes de mesure et du contenu des recherches dédiées à la RSE, la responsabilité sociale et la durabilité.
- **Résultats**: La recherche souligne la triple pertinence du concept de RSE dans les OBNL. Sa pertinence par rapport aux deux autres concepts, son importance stratégique et l'intérêt de se différencier des organisations à but lucratif.
- **Originalité** : Cet article propose une revue de littérature sur la RSE dans les OBNL, un sujet encore émergent dans la littérature mais qui doit néanmoins être abordé dans le contexte actuel de crises multiples.

> download PDF > TOUS LES DOCUMENTS DE TRAVAIL

Monnaies intelligentes UP pour relancer les territoires

Suite à la crise liée au Covid-19, un plan de relance économique d'envergure est mis en place autour de 3 volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale.
Trois priorités pour lesquelles les monnaies intelligentes Up, construites sur mesure pour et par les collectivités territoriales, peuvent avoir un rôle à jouer.

Les monnaies UP s'adaptent aux besoins des collectivités pour verser des aides en fonction de l'enjeu territorial (économique, environnemental, social...), ciblées (jeunes, personnes en situation de dépendance, personnes en insertion...), utilisables sur un réseau paramétré selon les exigences de la collectivité, quel que soit le support (chèque, carte, 100% digital, mixte) et avec un degré d'accompagnement plus ou moins important.

• *Une monnaie impactante pour le développement régional*

Le porte-monnaie digital e-Pass, développé par Up avec la Région Pays de la Loire et la Région Sud a pour vocation de faciliter l'accès au sport, aux activités de loisirs et la culture pour les lycéens, apprentis et étudiants de ces deux territoires. D'autres actions en faveur de la santé ou de l'engagement citoyen pouvant également être adossées au e-Pass jeunes.

En lien direct avec les enjeux mis en exergue pendant la crise, la Région Ile de France a déployé en novembre 2020 un dispositif d'accès aux équipements numériques dans un moment où le pays était plongé dans un second confinement. Cela a permis de distribuer auprès des étudiants de la Région plus de 20 000 chéquiers UpCadhoc de 100 € réservés à cet usage.

• *Une monnaie favorisant la cohésion sociale au niveau départemental*

De l'enfance au grand âge, le département est la seule collectivité qui peut se prévaloir d'accompagner un individu tout au long de sa vie. L'action sociale constitue le socle de l'action des départements : aide à l'enfance, soutien des personnes handicapées, insertion / lutte contre l'exclusion et la pauvreté et accompagnement des personnes âgées.

Up accompagne les départements avec une solution qui facilite la gestion du versement d'aides sociales, UpCohésia. Sur cette fin d'année, 3 nouveaux départements, dont les Hauts de Seine et le Pas de Calais, initient la mise en œuvre de UpCohésia et ouvriront l'accès à ce service innovant pour les populations bénéficiaires sur le début d'année 2022.

• *Une monnaie contribuant à dynamiser l'économie locale*

Entre distanciation sociale et fermetures administratives, l'économie locale a tourné au ralenti. Les communes se mobilisent pour soutenir l'activité économique des commerces locaux et favoriser l'attractivité de leurs territoires. C'est le cas de la Communauté d'agglomération de La Rochelle qui a lancé en juin 2021, l'opération « Revenons à l'essentiel », dont l'objectif était d'inciter les consommateurs locaux à revenir vers les hôtels, cafés et restaurants, largement pénalisés par la crise.

En collaboration avec l'UMIH (Union des métiers et industries de l'hôtellerie) et la Chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle, la collectivité a mis à disposition 5 000 bons de 20 €, fournis par Up, à déduire d'une addition d'au moins 40 €, du lundi au jeudi (pour cibler les résidents locaux). Ces bons étaient accessibles via un QR Code renvoyant à un site web dédié et une application spécifique, gérés également par Up.

Expert dans l'accompagnement des politiques publiques,
le groupe Up déploie des solutions de monnaie intelligente à utilité sociale et locale,
qui visent à rendre les politiques publiques plus efficaces et impactantes, à l'échelle de tous les territoires.

Le Groupe UP est une coopérative dont les salariés sont actionnaires.
Leader mondial des titres-restaurant et des chèques de services
(535 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019, 3500 salariés dans le monde)
Le groupe compte 800.000 commerçants affiliés, 200.000 entreprises clientes,
25 millions de bénéficiaires dans 28 pays et émet quelque 7,5 milliards d'euros de titres par an.

Pour **son PDG, Youssef Achour,** *« Ce qui fait notre différence, c'est que nous associons le capital humain à un projet collectif de long terme où nous partageons la valeur créée. »*

Quelle économie voulons-nous pour demain ?

Jérôme SADDIER
Président d'ESS France
Vice-président du CIRIEC-France

(Intervention au Colloque organisé par le CIRIEC-France, Aéma Groupe et ESS France)
« RSE, raison d'être, entreprises sociales, entreprises à mission : nouveaux modes d'entreprendre autrement ? »
Paris, 16 novembre 2021)

Je commencerai mon propos en formulant une hypothèse : si nous évoquons de nouveaux modes d'entreprendre, c'est sans doute pour répondre à de nouveaux enjeux économiques, sinon à quoi bon cette question et ce foisonnement de réponses ? Observons d'ailleurs l'inventivité française en matière d'épithètes lorsqu'il s'agit de les accoler aux termes « économie » ou « entreprise ». Sans doute est-ce dû à la richesse incontestable de la langue française ? Entreprise sociale, responsable, citoyenne, résiliente… à mission. Formulons aussi l'hypothèse que nous avons dans notre pays du mal à faire coexister une vision de nous-mêmes très politique, conforme à l'histoire de notre nation, avec la réalité du monde de l'entreprise.

Mais que dire encore de cet apparent oxymore qu'est l'Économie Sociale et Solidaire (plus parlant néanmoins que celui de "capitalisme responsable") ? Pourtant, comment mieux qualifier le rôle d'une économie (étymologiquement cet « art d'administrer notre maison ») que de devoir tendre :

- vers ce qui fait « société » donc vers ce qui établit les relations entre les êtres vivants,
- et de le faire dans une optique de « solidarité », c'est-à-dire en créant un sentiment de responsabilité et de soutien réciproque entre acteurs de cette économie, qui deviennent ainsi moralement obligés les uns vis-à-vis des autres.

Malheureusement, au contraire de ce qui semble logique et qui fonde son étymologie, l'économie mondiale, d'un point de vue macro économique :

- est devenue folle à force de courir après sa propre financiarisation dans un sentiment extatique de facilité et d'immédiateté ;
- elle a le champ libre à force de renoncement à la gouverner dans l'intérêt de tous ;
- elle repose sur la cupidité de quelques-uns, et même l'encourage, au détriment du plus grand nombre et de notre environnement ;
- elle génère des organisations de travail qui s'affranchissent de plus en plus du droit élémentaire des personnes.

Alors, si nous nous posons la question de savoir quelle économie nous voulons pour demain, aucune réponse ne sera à la hauteur des enjeux si nous ne traitons pas sérieusement les quatre sujets qui précèdent. S'interroger seulement sur la nature de l'entreprise ne suffira en rien à les traiter, puisque l'entreprise ne peut s'affranchir totalement de la conception de l'économie dans laquelle elle s'insère. Il reste encore à démontrer qu'un mouvement puissant et convergent d'entreprises soucieuses d'améliorer leurs pratiques pourrait influer sur les conditions de la régulation économique mondiale.

J'entends ceux qui assurent ou prédisent que le capitalisme devra forcément se réformer pour survivre, ne serait-ce que parce qu'il se doit d'intégrer les coûts induits sur la société et l'environnement pour demeurer attractif et performant. Mais nous sommes encore loin à ce stade d'une responsabilité systémique. En attendant, la tension demeure entre les impératifs globaux et les intérêts privés, et nous ne sommes pas à l'abri du fait que l'irresponsabilité de quelques-uns nous plonge dans des crises profondes voire irréversibles, comme les guerres ont pu le faire précédemment dans notre histoire économique.

***

Je ne suis pas moi-même économiste et mon propos ne saurait entrer dans le détail de chacun de ces enjeux, mais examinons-les néanmoins et rapidement afin d'envisager ce qui serait logique, possible et nécessaire.

1. Pour contrer la financiarisation de l'économie :

- a. Diversifier le financement des activités productives et ne pas les confier seulement aux marchés financiers de capitaux ; certaines activités pourraient être exclues dans l'intérêt général de ce mode de financement.

- b. Ralentir les transactions et les rendre transparentes.
- c. Fonder autrement la décision stratégique et opérationnelle des entreprises… en commençant par rendre enfin visible ce qui fait la valeur de la plupart des grandes entreprises : son capital immatériel, au cœur duquel on trouve l'organisation humaine, le savoir-faire, la capacité à réagir aux crises (la résilience), et de plus en plus, la connexion des parties prenantes aux aspirations sociales et écologiques (la RSE) - c'est tout ce que portent les nouveaux modèles en matière de contrôle de gestion mais qui restent encore marginaux.

2. Pour gouverner l'économie dans l'intérêt du plus grand nombre :

- a. Définir l'entreprise autrement que comme la propriété de ses seuls actionnaires, mais bien comme une organi-sation humaine fruit de la coopération nécessairement conflictuelle de ses parties prenantes. Cela imposerait de mieux aligner les intérêts dans l'entreprise, grâce à une matrice de matérialité imposant des responsabilités et pourquoi pas une opposabilité de celles-ci aux tiers. C'est bien à ce propos que la loi Pacte n'est sans doute pas allée assez loin : aux Etats-Unis, un actionnaire est légitime à poursuivre une entreprise s'il estime que son dirigeant n'en fait pas assez pour sa rentabilité ; sans doute pourrions-nous envisager que la responsabilité d'une entreprise pourrait être engagée dès lors qu'elle affiche des objectifs d'impact, voire une mission.

- b. Sortir de l'ordo-libéralisme qui affranchit largement la production de la norme économique, comptable et financière de la sphère de la régulation publique et politique. Il n'est ni économique efficace, ni moralement acceptable, que les lois économiques procèdent de quelques-uns ou pire de théories abstraites, et non de la démocratie, donc de la loi des Hommes.
- c. Combiner une gouvernance mondiale des enjeux économiques cohérente avec les enjeux sociaux et environnementaux globaux, avec l'incontournable souveraineté des Etats. Ceci doit conduire la communauté internationale à reconsidérer la prépondérance des accords commerciaux en matière de régulation économique ; la « diplomatie environnementale »

exprimée par les COP n'a d'avenir que si elle est articulée avec les autres dimensions. Ce qui était vrai de l'absence d'articulation entre diplomatie économique et diplomatie sociale (les normes internationales du travail notamment) est tout aussi vrai pour les enjeux écologiques mondiaux.

3. Pour combattre la cupidité et ses conséquences sur les personnes et l'environnement :

- a. Encadrer par des normes la répartition de la valeur créée dans l'entreprise (c'est ce que nous faisons dans l'ESS, dans l'intérêt bien compris de nos organisations).

- b. Oser renouer avec la coordination stratégique d'intérêt public des réponses aux enjeux (pour un « green new deal »).

i. Le défi de la décarbonation est d'une ampleur inédite dans l'histoire de l'humanité : il implique la création d'une nouvelle alliance entre puissance publique et entreprises privées, et sans doute la réhabilitation d'une forme de planification stratégique.
ii. Parallèlement, il n'y aura pas de transformation sans définition d'un horizon de vie pour les plus modestes meilleur que celui de l'accumulation de « biens sans bien-être » : la justice sociale et écologique implique l'adhésion à un modèle de « jours heureux » alternatifs au consumérisme.

- c. Freiner les tendances mortifères de la libéralisation des échanges.

i. Relocaliser en partant des besoins de maîtrise des chaînes de valeur mondiale, et donc d'un projet politique…
ii… mais qui ne pourra pas faire l'impasse sur le fait qu'elle devra s'appuyer sur de nouvelles robotisations dans lesquelles tout le monde devra pouvoir trouver sa place.

4. Pour favoriser des organisations de travail respectueuses des personnes :

- a. Placer la responsabilité globale de l'entreprise au cœur de la stratégie et du fonctionnement de l'entreprise.
- b. Développer les compétences, l'initiative et l'intrapreneuriat en valorisant l'engagement car dans le « monde de demain », les enjeux sociétaux ne s'arrêteront pas aux portes de l'entreprise. La « génération Z » nous le dit déjà en jugeant d'un œil sévère les entreprises et leurs organisations de travail. Mais toute une partie de notre pays, même lorsqu'elle ne vit pas objectivement mal, nous signifie de plus en plus violemment son divorce avec le monde du travail et de l'entreprise.
- c. Mettre en place une gouvernance équilibrée pour les parties prenantes, considérant que cette gouvernance est non seulement l'expression d'une responsabilité collective, mais aussi d'une « performance augmentée » et spécifique.

[Je souligne au passage que le Président d'ESS France serait ravi que l'on puisse enfin travailler ces questions avec des chercheurs pour rendre plus robustes les référentiels qui n'éclairent pas seulement les investisseurs ou les économistes, mais aussi et surtout les citoyens]

***

Je voudrais conclure en vous livrant une anecdote. J'ai récemment eu l'occasion de parcourir le dernier ouvrage de Joseph Stiglitz « Peuples, pouvoir, profit ». Il est sorti à l'automne 2019, quelques mois avant que Joe Biden ne fasse le choix de « casser » un certain nombre d'hypothèses de base qui faisaient jusqu'ici partie de la culture du Parti Démocrate en matière d'économie. Il l'a fait dans l'objectif le plus mobilisateur qui soit : réaffirmer la puissance économique ancré dans la démocratie, alternatif à ceux incarnés d'un côté en Chine par un communisme digitalisé, et de l'autre par un autoritarisme prédateur à la russe.

Nous devons mesurer combien la menace la plus fondamentale qui pèse sur nous aujourd'hui, tant pour l'avenir d'une économie soucieuse de l'humain que de la démocratie, est celle de l'alliance entre un capitalisme débridé et des dictatures assumées. La littérature d'anticipation nous prévient depuis des années de ces perspectives. Elle est désormais à nos portes.

Que dit Joseph Stiglitz à cet égard en visant d'abord l'économie américaine ? Que livrée au cynisme du libre-échange d'un côté, et à l'absence de mécanisme de régulation du marché intérieur d'un autre, l'économie américaine s'abîme dans une concentration inédite des marchés. Dit autrement : elle s'ankylose dans la rente.

- Rente si injuste qu'elle a besoin de contrôler à tout prix le système politique pour se perpétuer.
- Rente si dépassée qu'elle bloque les premiers pas de l'indispensable transition écologique, tant elle voit en elle une nouvelle donne susceptible de remettre en cause les vieux pouvoirs.
- Rente si démesurée qu'elle continue en pleine crise sanitaire de saper toute tentative de protection collective par un système universel de santé.

***

Pour conclure, au CIRIEC, nous avons en tête les leçons de l'histoire : nous défendons le principe de l'économie collective, qu'elle soit publique ou sociale. J'imagine bien les cris d'orfraie que cela peut susciter chez tous ceux qui pensent que la « bonne économie » est d'abord le produit individuel d'entrepreneurs géniaux et de financiers talentueux. Mais rétablissons les choses :
- La voie économique que nous prônons est en cohérence avec le positionnement historique du CIRIEC au sortir de la seconde guerre mondiale, opposé aux extrêmes, soucieux d'inscrire l'économie, le monde de l'entreprise et du travail, dans une logique de concorde, en droite ligne avec la « déclaration de Philadelphie ». Nous portons toujours la conviction que notre monde interdépendant doit concevoir son harmonie économique dans la pacification des relations entre ses acteurs, mais aussi à présent dans la réconciliation avec tout l'écosystème du vivant.
- Cette voie implique la nécessité de réintroduire des enjeux et des mécanismes collectifs dans la marche du monde ; la période de crise économique mondiale et fulgurante qui fait suite à la crise sanitaire nous le démontre tous les jours : la conjonction de la libéralisation absolue des échanges avec la transgression des frontières entre les formes du vivant est susceptible de générer des catastrophes sans équivalent dans l'histoire de l'humanité.
- Alors modestement, nous affirmons la conviction, instruite par l'histoire humaine, que l'action collective et démocratique en matière économique est plus respectueuse des personnes, et qu'elle est plus apte à s'inscrire dans la durée, conditionnant d'une part les formes d'entreprises auxquelles nous sommes attachés, et d'autre part les « communs » qui demeurent à construire. Certains pensent que c'est l'économie qui dirige le monde, d'autres affirment que c'est le droit politique ; nous pensons que c'est l'articulation des deux qui permet d'avancer au mieux dans l'intérêt de l'Humanité.

Dans cette « économie collective » qui prend en charge les biens communs, actuels et futurs, l'économie sociale et solidaire tient une place à part, en se fondant sur la vraie liberté en économie : non pas celle qui glorifie l'individu preneur de risques dans son seul intérêt, mais celle qui se préoccupe de l'émancipation de tous, en fabriquant des égaux et des citoyens. A ce titre, elle mériterait d'être ou d'inspirer l'économie de demain, en affirmant nettement la portée générale des principes qui l'animent, pour préparer une hybridation des modèles.

Pour l'économie sociale et solidaire, peu importe les qualificatifs ou les épithètes que nous accolons à nos entreprises dès lors que nous considérons qu'elles sont, par les formes de citoyenneté économique qu'elles encouragent, des entreprises à finalité démocratique dans une économie qui en accepte l'augure.

POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Jean GATEL
Ancien secrétaire d'État chargé de l'économie sociale.
Auteur de *« L'ESS, un nouveau modèle de développement pour retrouver l'espoir »*

Nous avons été très nombreux à penser que la pandémie allait précipiter le passage de l'ancien monde mortifère pour les humains et la planète, au «nouveau monde» juste socialement et respectueux du vivant. Naïfs, nous étions. Jamais le capitalisme néolibéral mondialisé ne permettra une transition raisonnable. Il nous appartient donc de la préparer et de la traduire concrètement en actes dans ces déserts que sont devenues l'anticipation et la volonté politique. Il ne suffit plus de répéter que nous roulons vers l'abîme, ou qu'il est minuit moins une, il faut, sans tarder, poser les bonnes questions et essayer d'apporter les bonnes réponses.

Le constat est partagé: le mode de production créé par la révolution industrielle, codifié par le Fordisme ,a créé un modèle basé uniquement sur une consommation de masse cause de l'hyper productivisme qui peu à peu ravage les hommes sous forme d'une exploitation sans précédent de certains pays pauvres et la planète sous forme et d'un pillage éhonté de ses ressources et de conséquences multiples et catastrophiques que ce soit le réchauffement climatique les pollutions diverses et la disparition du vivant.

Ce modèle né de pays dits riches a été imposé à tous les peuples de gré ou de force par les colonisations militaires et économiques et aussi idéologiques avec la création d'un idéal de vie censé apporter progrès et bonheur. L'«avoir» s'est substitué à l'«être» et la marchandise est devenue une fin en soi.

Comment sortir de ce piège? Et le faire dans la nécessaire justice sociale, sans créer des peurs aussi dangereuses que ne le sont aujourd'hui les conséquences d'une course sans fin vers le toujours plus. Si l'on ne pose pas le problème de la forme du développement dans sa globalité, les réponses actuelles sont dérisoires : l'exemplarité individuelle permet de se donner bonne conscience et changer le mode de production de l'énergie nécessaire pour faire tourner une machine devenue hors contrôle ne fait qu'alimenter les lobbies concernés et tromper des peuples qui n'arrivent pas à concevoir une autre façon de vivre.

N'est-il pas possible de revenir aux fondamentaux de l'acte économique ? produire pour répondre à une demande de consommation, laquelle est censée répondre à un besoin humain? N'est-il pas possible de tout reprendre à zéro sur ce que sont les conditions de vie et de survie de l'espèce humaine plutôt que d'apporter depuis un siècle et plus, une fausse réponse au seul problème réel de la condition humaine.

Examinons donc la chaîne économique: consommation, production, échanges et voyons à tous les niveaux où l'on peut changer les réponses actuelles qui ne peuvent perdurer puisqu'elles nous amènent à l'abîme.

Un élément de réponse est apporté par le très pertinent groupe de mes amis «Économistes Atterrés» dans leur précieux livre «De quoi avons-nous besoin?» qui, enfin, pose le problème fondamental. Ce que nous démontre cet ouvrage collectif c'est que toutes les solutions ne peuvent venir que d'un partenariat étroit entre les politiques publiques et l'auto-organisation de la société qui n'est ni plus ni moins l'économie sociale et solidaire.

Quelques exemples pour illustrer ce propos : la pandémie a changé en profondeur notre vision collective de la production agricole. Obligés de ne plus dépendre des circuits internationaux, les consommateurs français ont redécouvert l'agriculture de proximité en privilégiant les produits hors agriculture intensive, responsable de la mort des sols gavés de pesticides, engrais, nitrates.

Les produits du terroir, l'agriculture bio, ont connu un développement salutaire, montrant la nécessité absolue de productions locales. Dés lors, sont nées d'autres formes d'échanges tels les circuits courts.

Certains producteurs se sont organisés en coopératives capables de rivaliser avec la grande distribution capitaliste soucieuse de profits réalisés sur le dos des producteurs et des consommateurs.

Toute la grande distribution doit être réformée et nous devons retrouver l'esprit des coopératives de consommateurs, hélas étranglées dans les années 1980 par une grande distribution héritée du modèle américain et aliénante pour les usagers.

Ces initiatives multiples de la société civile montrent si besoin en était, la capacité citoyenne à se réapproprier l'acte fondamental de la consommation qu'est la réponse alimentaire.

Dés lors le champ des possibles est ouvert : il est désormais possible de poser la question de l'alimentation carnée dont on sait les méfaits, il est désormais possible par la traçabilité de lutter concrètement contre la mal bouffe et les produits issus des entreprises de transformation agro-alimentaire, peu scrupuleuses sur la qualité de leurs produits.

Il faudra, aussi, un jour, apprendre aux consommateurs qu'ils disposent d'une arme redoutable qui s'appelle le boycott dont on a pu mesurer l'efficacité ici ou là, à condition de naître de mouvements citoyens responsables.

Une éducation à l'alimentation serait également bienvenue. L'acte de consommer est fondamental dans la chaîne économique puisqu'il es est l'élément premier.

Ce qui vient d'être énoncé pour le besoin alimentaire peut être décliné pour d'autres besoins fondamentaux : se loger, se cultiver, se soigner, s'éduquer…

Chaque fois une nouvelle réponse peut être apportée : toutes les initiatives locales actuelles démontrent la volonté croissante de sortir de règles conventionnelles et la capacité d'innovation civile à travers les territoires. Et chaque fois diminue la demande énergétique qui n'est que la conséquence d'un modèle de développement et non la cause.
Réduire la lutte écologique au seul problème énergétique est un non sens puisque personne ne pose la véritable question : l'énergie pourquoi faire? Et pourquoi un tel besoin d'énergie? Économisons la, par la construction de logements adaptés, par des moyens de transports peu consommateurs, rompons avec le modèle du tout automobile, partout où cela est possible, bref changeons de logiciels actuels autant qu'il est faisable et supportable.

Quant à l'État il doit assumer totalement la réponse aux autres besoins fondamentaux que sont l'éducation, la culture, le soin.

L'acte de produire découle du premier.

Si l'on commence à privilégier l'offre on crée une situation artificielle où l'on impose à l'être humain ses besoins de consommation en les déconnectant souvent de l'essentiel. A force de publicités, de pressions de tout type de standard, le système dominant crée de faux besoins uniquement à des fins de profits. S'impose ainsi un règne de la marchandise à grand renfort d'obsolescence programmée et d'absence voulue de possibilité de réparation. C'est ainsi que naît un monde du superflu, de l'éphémère , voire de l'inutile et qui secrète gaspillages et déchets incontrôlables.

La première de notre réflexion doit donc porter sur qu'est le véritable besoin humain et sur ce qui est vraiment essentiel. Il importe ensuite de changer, de la même façon, la manière de produire.

L'entreprise est nécessaire pour créer marchandises et services, non pour permettre à une minorité sociale d'accumuler des profits incommensurables. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire l'ont compris depuis longtemps en changeant la propriété du capital, le monde de gestion et en limitant la lucrativité c'est à dire l'appropriation par une poignée d'individus des nécessaires excédents à la pérennité de la structure.

Le développement des sociétés coopératives SCOP ou SCIC depuis quelques mois est révélateur de la volonté de la société civile d'entreprendre autrement, pour le bien commun et répondre à des besoins qui, eux, ne sont pas satisfaits par le marché parce que peu rémunérateurs en particulier les besoins sociaux ce qui est le summum du cynisme dans des sociétés qui secrètent exclusions et pauvretés. Élargir ce modèle d'entreprises comme celui de l'entreprenariat social n'est qu'une question de volonté politique.

Nous avons en mémoire comment l'un des articles de la loi cadre de 2014 sur L'ESS, à savoir la priorité dans une reprise d'entreprise d'une éventuelle réponse portée par les salariés a été écartée.

Progressivement la propriété du capital changera dans un « socialisme autogéré par les citoyens »que Thomas PIKETTI appelle de ses vœux.

À 15% du PIB l'économie sociale reste une économie de réparation, à 30 %elle devient une économie de transformation.

À L'État de corriger les logiques des entreprises hyper capitalisées telles celles qui gèrent des biens communs essentiels tels l'eau, l'énergie, les moyens de transport, les nouvelles techniques de communication.

Aux territoires de libérer les initiatives y compris sur les nouvelles technologies et de leur donner les moyens de la réussite. Celle des « licornes » est à ce point de vue révélatrice.

La relocalisation d'activités déplacées par des multinationales avides de profits immédiats peut être assumée par ces nouvelles entreprises locales et citoyennes.

Si les paramètres de la consommation et les nouvelles formes de production émergent d'une façon significative tous les termes de l'échange en seront profondément transformés et un jour peut être cesserons nous de voir d'immenses porte-containers salir et polluer nos si fragiles océans.

Les résultats de la COP26 le démontrent clairement : il est vain d'attendre quoi que ce soit de responsables, tous moulés dans les critères de l'établissement technocratique néolibéral.

La France en fait le douloureux constat : aucune stratégie d'avenir, primat du fait divers quotidien, médiocres querelles politiciennes sur des sujets mineurs si on les compare à celui de la survie de l'humain.

Il nous faut donc compter sur nos propres forces militantes et citoyennes, plaider pour des partenariats politiques publiques / économie sociale et solidaire, poser les vrais problèmes, apporter des solutions acceptables par tous et tenter en quelques années d'éviter la catastrophe finale et redire sans cesse que l'économie sociale et solidaire n'est pas soluble dans le néolibéralisme, mais qu'elle est prête à des partenariats de solidarité et d'utilité sociale.

S'INFORMER / LIRE / ÉCOUTER

> La face sombre de l'économie de marché

L'économie de marché, c'est très simple, cela fonctionne selon la loi de l'offre et de la demande, la concurrence pousse les chefs d'entreprise à innover et la finance apporte les crédits qui permettent l'investissement. Si vous avez fait des études d'économie ou si vous regardez trop BFM Business, vous êtes persuadé que c'est comme ça que ça marche. Et que le père Noël existe et qu'il y a des princes charmants et des princesses.

C'est rigolo les contes, ça fait passer un bon moment, mais le rapport à la réalité est assez lâche. L'économie de marché, en vrai, ce sont des prédateurs qui cherchent à éliminer leurs concurrents pour faire durer leurs profits. Ce sont des intermédiaires qui corrompent pour décrocher un marché public. C'est une guerre de l'information menée par des Etats et des firmes, séparément ou ensemble, pour s'imposer. Ce sont des paradis fiscaux, rois de l'opacité financière, devenus des infrastructures clés de la circulation des capitaux.

Certes, il y a des entrepreneurs qui se comportent comme dans les manuels d'économie. Mais, comme les poissons volants, ce n'est pas forcément la majorité du genre. Bienvenue dans la face sombre de l'économie de marché.

> https://abo.alternatives-economiques.fr/shopping-cart/addPanier/parution/AE/100820

> La résistible ascension du néolibéralisme

En montrant comment le néolibéralisme – de la deuxième gauche à Emmanuel Macron – a transformé le modèle socioéconomique français, en insistant sur le lien entre dynamique économique et transformation des rapports de force, cet ouvrage permet de comprendre l'instabilité actuelle des gouvernements néolibéraux et leur recours à l'autoritarisme.

Le livre documente d'abord les difficultés économiques rencontrées depuis la fin des années 1970 – croissance molle, chômage, etc. –, tout en montrant que la présentation du caractère prétendument impératif des réformes structurelles pour y faire face est trompeuse et partiale. Il analyse ensuite les ressorts et la circulation de l'idéologie qui a permis la mise en œuvre de cet agenda. Les liens entre néolibéralisme et modernisme, et la manière dont ils se sont noués au sein des appareils politiques sont finement disséqués.

Enfin, il étudie la constitution des blocs sociaux de droite et de gauche, traditionnellement en concurrence pour exercer un rôle dominant, leur désagrégation à mesure que l'agenda néolibéral progresse, et la formation d'un nouveau bloc social, le bloc bourgeois. Ainsi la crise systémique actuelle se caractérise-t-elle par une instabilité endémique, en raison d'un exercice du pouvoir chroniquement minoritaire. L'absence de formule politique qui permette d'intégrer les attentes d'une majorité de la population demeure en effet une contradiction irrésolue des forces néolibérales.

L'auteur, Bruno Amable est professeur d'économie politique à l'université de Genève, où il dirige le département Histoire, économie et sociétés. Prix du meilleur jeune économiste en 2000, longtemps professeur à Paris-I, il écrit sur le changement institutionnel, l'innovation, la productivité, le néolibéralisme. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *The Diversity of Modern Capitalism* (Oxford University Press, 2003, traduit en français en 2005), qui a rencontré un écho international.

> Carnets de campagne

Le rendez-vous sur **France Inter** des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi de 12h30 à 12h45

> Emission animée par Philippe Bertrand

> L'âge de faire

L'âge de faire est un périodique mensuel créé en 2005 par l'association du même nom. Il traite des thèmes de l'écologie, de la citoyenneté et de la solidarité, au niveau local comme international.

Il est réalisé par une équipe constituée en Scop.

> Wikipédia

> L'égalité femmes-hommes dans l'ESS

Le **CSESS** (Conseil supérieur de l'ESS) rédige tous les trois ans un rapport sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS pour présenter un état des lieux et formuler des propositions afin d'avancer concrètement sur le sujet.

Quatre leviers d'action ont été définis :

- répondre aux défis "genres" issus de la crise sanitaire,
- accompagner l'éducation et la sensibilisation aux stéréotypes de sexe,
- favoriser la mixité des métiers de l'ESS et la qualité de vie au travail,
- mettre en place les conditions d'un égal accès au pouvoir et à une gouvernance équilibrée au sein des structures.

> Consulter le rapport

> 40ème Rencontre nationale du Crédit Coopératif

La 40ème Rencontre nationale du Crédit Coopératif se tiendra le 13 décembre 2021 au théâtre du Châtelet, à Paris, sur le thème

« Agir aujourd'hui pour donner du sens à demain »

- Introduction par Laurent Jeanneau, directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques
- Table-ronde 1 : **Que peut encore la politique ?**
  - Sarah EL Haïri, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement auprès du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports
  - Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre
  - Jean-François Caron, Maire de Loos-en-Gohelle, initiateur de la Fabrique des Transitions
- Table-ronde 2 : **Comment voulons-nous travailler demain ?**
  - Philippe Askenazy, économiste et directeur de recherche au CNRS
  - Laurent Berger, Secrétaire Général de la CFDT
  - Sophie de Menthon, Présidente du mouvement patronal ETHIC
- Remise des Prix de l'inspiration en économie sociale et solidaire par la Fondation Crédit Coopératif.

> INSCRIPTION [lien]

> La grande consultation des associations

On compte 1,5 million d'associations en France (contre 580 000 en Allemagne et 193 000 au Royaume-Uni), 70 000 nouvelles créations par an, et plus de 20 millions de bénévoles. Avec 1,8 million de salariés, le secteur associatif représente 10% de l'emploi salarié du secteur privé en France. Cette vitalité au service de la cohésion sociale et d'une économie soutenable pour tous, ne demande qu'à être amplifiée.

La consultation vise à répondre à la question :

Quelles mesures structurantes et pérennes pourraient être mise en place pour soutenir les spécificités du modèle associatif ?

En tant que bénévole, salarié.e ou adhérent.e d'une association, vos attentes pour la vie associative comptent !

>Je participe à la consultation des assos !

> "SOMMET EUROPÉEN" CONSACRÉ À L'ESS

Les 17 et 18 février 2022 se tiendra le "Sommet Européen" consacré à l'ESS **« L'économie sociale, le futur de l'Europe »** à Strasbourg, sous présidence française de l'Union européenne. Il réunira tous les acteurs européens, institutionnels et de terrain ESS à l'occasion de la présentation du Plan d'Action Européen en faveur de l'ESS.

Cette manifestation est co-organisée par la présidence française de l'Union européenne, le ministère français de l'Economie, des finances et de la relance, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité des régions.

Lieux : Parlement européen, Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg.

> Partager sur TwitterPartager sur LinkedIn

> Les Rencontres du RIUESS

Les prochaines Rencontres du **Réseau Inter Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire** auront lieu à Bordeaux les 1-2-3 juin 2022. Elles sont organisées par la Chaire Territoires de l'ESS (TerrESS) de Sciences Po Bordeaux sur la thématique **« L'économie sociale et solidaire : actrice des transitions ? »**

« Parce qu'elle a jeté une lumière crue sur l'ampleur et la profondeur des inégalités et fragilités sociales et économiques qui minent nos sociétés, parce qu'elle risque, malheureusement, de les aggraver et parce qu'elle témoigne, aussi, d'une accélération de la crise systémique qui en constitue la toile de fond, la pandémie de covid-19 ne peut être considérée comme une simple parenthèse dans le cours "normal" d'un monde qui, une fois cette crise sanitaire terminée, pourrait reprendre sa trajectoire historique. Cette séquence covid-19, dont personne ne peut encore dire quand elle sera refermée ni même si elle se refermera un jour, appelle au contraire un sursaut de créativité et de mobilisation pour penser, analyser, concevoir et exercer un agir social (dont l'économie est partie intégrante) radicalement modifié.

Le caractère inédit de la situation présente réactualise et intensifie le débat sur le « monde d'après », renouvelant la question du change-

ment systémique et des transitions qu'il suppose dans des domaines aussi variés que l'écologie, le travail, la solidarité, la démocratie, l'éducation, l'alimentation, la consommation ou le numérique. Les transitions peuvent être des moments de passage d'un état à un autre, mais aussi un objectif qui guide des actions (ex : transition écologique). Si la notion de transition revient fréquemment dans le débat public, il n'est ici pas question de banaliser son utilisation. En effet, la mobilisation du terme de « transition » n'est pas vide de sens quand d'autres termes auraient pu être choisis comme la bifurcation, le basculement ou encore la transformation sociale, la radicalité. Un premier enjeu sera donc de discuter et de clarifier cette position conceptuelle.

Parce que l'économie sociale et solidaire constitue, plus que jamais, un repère essentiel pour inventer un « monde d'après », les journées du RIUESS 2022 chercheront donc à investir deux questions principales complémentaires : comment l'ESS peut-elle contribuer aux transitions actuelles à toutes les échelles, du local au global ? et par quelles mutations est-elle elle-même hantée en cette période où elle est traversée par des tensions parfois vives ? Répondre à ce questionnement permettra ainsi de valoriser la résilience et la flexibilité de l'ESS qui sait, à la fois, être sur le terrain et reposer les questions dans un cadre politique. L'ESS est entendue dans sa diversité internationale. Ainsi, aucune restriction géographique n'a été fixée quant aux terrains d'étude et/ou de travail.

Les propositions de communication doivent prioritairement s'inscrire dans l'un des axes suivants, mais des communications hors axes peuvent être acceptées si elles s'inscrivent dans la thématique générale du colloque.

Axe I : Stratégies du changement et place de l'ESS

La notion de « transitions » évoque ici une posture holistique des enjeux des stratégies du changement. Le changement doit-il se faire dans la continuité ? Ou passe-t-il nécessairement par des ruptures ? Sous un mode consensuel ou en assumant les clivages ? Comment concevoir le changement ? Comment repérer finement ces changements et leur degré de radicalité ? Ces questionnements nous replacent finalement au cœur du débat réforme/révolution. Cet axe invite aussi à s'interroger sur les conceptions du changement au sein même de l'ESS. Quelles postures de transition l'ESS défend-elle ? Quelle place pour les coalitions dans les dynamiques de changement ? Quels équilibres trouver entre partenariats public-ESS et alliances avec les entreprises privées engagées dans la RSE ?

Axe II : Le rôle de l'ESS dans un monde en transition

Sans trop de difficultés, il peut être fait le constat que de nouveaux besoins et de nouvelles aspirations ont émergé probablement plus rapidement avec la crise mondiale liée à la pandémie de covid-19, que ce soit mondialement ou localement. De nouveaux rapports sociaux ont aussi vu le jour, plaçant au centre de l'attention la solidarité. Dans ce contexte, cet axe souhaite permettre la compréhension de la manière dont l'ESS définit son projet politique, se recompose et s'approprie ces nouveaux besoins, aspirations et rapports sociaux. Sur cet axe, une large diversité de thématiques peut être évoquée, dont voici quelques exemples. Une première dimension concerne le rapport au territoire qui a fortement évolué, notamment face à des enjeux de relocalisation (agricole, alimentaire, mais pas seulement). Une autre dimension est autour du tourisme, secteur fortement touché par la crise, qui a su se réinventer. De plus, la transition numérique, accélérée avec la crise, est à l'origine de nouvelles fractures auxquelles l'ESS répond. Autre transition qui concerne de nombreux secteurs où l'ESS occupe une place importante : le vieillissement ou le handicap, marqués par le virage inclusif. Par ailleurs, dans un monde en transitions l'ESS arrive progressivement à se positionner et intervenir dans des cadres d'action plus globaux. Elle œuvre notamment pour faire reconnaître son rôle dans la localisation et la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Axe III : L'ESS en transition, enjeux politiques et orientations

L'économie sociale et solidaire connaît, elle aussi, des transitions. On constate que les structures de l'ESS se réorganisent, se transforment. De ce fait, de nombreuses interrogations peuvent être soulevées. Dans un contexte d'expansion, voire d'internationalisation, qu'en est-il du maintien des valeurs de l'ESS ? Quelle priorité leur est-elle donnée ? Selon une approche sur les formes organisationnelles, quels sont les principaux enjeux de gouvernance, de financement ou de gestion auxquels sont confrontées les structures de l'ESS ? Comment y font-elles face ? Quelle importance donner aux statuts et aux différentes pratiques démocratiques telles que recensées par le Conseil Supérieur à l'ESS ? En quoi les structures de l'ESS sont adaptées pour faciliter des transitions ? Cet axe a aussi vocation à traiter des enjeux politiques liés aux transitions de l'ESS, dont ceux apparentés à la gouvernance. Quels jeux de pouvoir s'observent ? Comment la gouvernance est-elle questionnée dans des périodes de transition ? Quels problèmes ou opportunités cela soulève-t-il ? Au-delà de cette approche par les transitions dans les structures de l'ESS, la question des transitions peut être abordée sur l'ESS dans son ensemble. Comment s'orientent les principales évolutions de l'ESS ? Il est par exemple question d'évoquer les nouveaux modèles de l'ESS, avec notamment la création des ESUS ou des nouvelles formes coopératives (CAE, SCIC…). Il convient aussi d'aborder ses rapports avec la réforme de l'entreprise, dont le récent exemple des entreprises à mission de la loi Pacte. Il existe aussi un enjeu face au besoin croissant de coopérations. Comment analyser ces nouvelles dynamiques d'acteurs ? La théorie des communs permet-elle de les repenser ?

Axe IV : La recherche-action, la recherche à visée de transformation sociale

Ce dernier axe cherche à comprendre comment la recherche-action accompagne les transitions. En faisant le pont entre science et société, la recherche-action permet la production de connaissances et le développement par l'action. De fait, elle constitue une forme de transformation des pratiques de la recherche. C'est un processus qui s'inscrit, par définition, dans un objectif de transformation sociale. Cet axe pourra également permettre l'émergence de réflexions sur le rôle de l'ESS dans les pratiques de recherche-action. L'ESS, proche des territoires et des chercheurs académiques, semble historiquement être disposée à tenir un rôle important. De nombreux chercheurs en ESS, tels que Gide ou Desroche, ayant été, à la fois ou parallèlement, acteurs et chercheurs en ESS, il sera intéressant d'analyser les prises de positions de chercheurs dans des entreprises d'ESS : par quelles voies la recherche en ESS permet-elle d'intervenir dans les entreprises d'ESS ?

Plus largement, cet axe sera l'occasion de réfléchir sur la posture réflexive du chercheur en ESS, et inciter à prendre en compte ces considérations dans toutes les contributions. Enfin, il permettra aussi de traiter des questions de la méthodologie de la recherche, avec des acteurs de terrain et des chercheurs. »

> Propositions de communication : *https://riuess.org*

> 11ème Congrès de l'Association Française d'Économie Politique

Le onzième Congrès de l'Association Française d'Économie Politique se tiendra du 28 juin au 1er juillet 2022 à Amiens sur le thème : **« Qu'est-ce qu'un système économique et so-cial soutenable ? »**.

Le congrès propose d'interroger les conditions et les limites de la soutenabilité du capitalisme contemporain. Le fonctionnement actuel de ce système économique témoigne-t-il de deux contradictions internes profondes ou bien de capacités d'adaptation qui permettraient de résoudre, de manière endogène, les problèmes sociaux, économiques et écologiques qu'il a créés par sa dynamique propre ? Profondément liées les unes aux autres, les « transitions » écologiques, économiques et sociales impliqueraient des transformations majeures de l'activité économique, des conditions de travail, des systèmes de santé et de protection sociale, ou encore des modes de régulation et des modes de « gouvernance ». Comment penser ces transformations ? Quelles sont les mutations productives déjà à l'œuvre ? Quel est l'état des connaissances concernant la dimension biophysique des systèmes socio-économiques ? Quelles seraient les conditions d'un système économique et social soutenable ?

> Date limite d'envoi des propositions de communications : 5 janvier 2022 (via https://afep2022.sciencesconf.org)

"BRÈVES"

AIDER LES PAUVRES PLUS ET SURTOUT PLUS LONGTEMPS

Les pauvres ont mieux résisté que prévu en période de confinement. Plusieurs raisons à cette constatation paradoxale : les indemnités de chômage partiel pour ceux qui étaient sans emploi et, pour les plus pauvres, 100 euros pour les bénéficiaires du RSA, 100 euros par enfant pour les bénéficiaires de l'allocation logement et 100 euros de plus de prime d'allocation de rentrée scolaire, plus une aide ponctuelle aux étudiants, etc.

Au total, d'après l'Insee, 2,2 milliards d'euros d'aides ont été alloués, dont 80 % au bénéfice des plus pauvres. Cela correspond à une hausse ponctuelle de 1,8 milliards des minima sociaux et a permis d'éviter la dégradation de leur situation mais pas de les en sortir. Pour cela, il faudrait faire beaucoup plus et plus longtemps, mais le gouvernement, fidèle à sa ligne néolibérale, refuse par principe toute augmentation pérenne des minima sociaux et préfère offrir 10 milliards d'euros de baisse des impôts de production aux entreprises.

Alors qu'*« en même temps »* :

- 2 336 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, à 40 % du revenu médian (Insee - 2019)
- 4 426 900 sont allocataires de minima sociaux (Drees - 2019), dont RSA : 1 903 800
- 2 413 000 vivent en habitat dégradé (Fondation Abbé Pierre - 2020), dont logements inconfortables : 2 090 000, dont habitats de fortune (cabane, camping, etc.) : 91 000
- 934 000 vivent dans un logement très surpeuplé.
- 811 000 sont sans domicile personnel, dont 643 000 hébergées chez des tiers dans des conditions de logement très difficiles.
- 5 500 000 ont reçu une aide alimentaire (DGCS)

LE GOUVERNEMENT AIDE LES MÉNAGES QUI EN ONT LE MOINS BESOIN

Selon une évaluation de l'Institut des politiques publiques (IPP), rendue publique le 16 novembre dernier, les premiers gagnants des choix fiscaux du gouvernement, entre 2017 et 2022, sont les ménages qui vivent avec 126 654,20 euros en moyenne par an.

Cette politique gouvernementale a fait augmenter de 2,8 % le niveau de vie de ces catégories, soit un gain moyen de 3 518,53 euros, la plus forte hausse parmi l'ensemble des ménages.

LES ENTREPRISES PUBLIQUES RÉSISTENT MIEUX

Alors que l'économie française a subi une année sombre, marquée par une chute historique de son produit intérieur brut (PIB) de 7,9 % en 2020, l'économie mixte locale semble avoir mieux résisté. Alors qu'elles prévoyaient une compression plus importante de leur activité sur l'exercice 2020, les Entreprises publiques locales accusent finalement une baisse d'activité limitée de 5,1 %.

La limitation des dommages prouve une nouvelle fois les capacités d'adaptation et de résilience des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp). Usant de leur souplesse intrinsèque, ces entreprises se sont efforcées, avec succès, de mettre en œuvre des stratégies *ad hoc* pour garantir le bon fonctionnement des missions de service public dont elles ont la charge.

IMMIGRATION : QUI SONT LES "ENVAHISSEURS" ?

Avec 13% d'immigrés dans sa population, la France occupe le 16e rang dans l'Union européenne. Les immigrés sont 17 % en Belgique, 18 % en Allemagne, 19,5 % en Suède...

Qu'en est-il des flux ? Environ 290 000 immigrés arrivent chez nous chaque année. Soit 0,4 % de la population, contre 0,9 % en moyenne dans les pays de l'OCDE et de l'Union européenne.

Plus que le résultat de sa politique migratoire, cette situation est dû, en grande partie, à la faible attractivité de la France.

Dans quel cadre arrivent les immigrés ? Selon le Conseil d'Analyse Économique (CAE), la moitié vient au titre du regroupement familial, 30 % pour faire des études, 10 % à titre humanitaire et 10 % pour travailler. Nous sommes loin de l'invasion sauvage.

À l'inverse, l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) souligne que, en 2020, 4 % des Français vivent à l'étranger, contre 3 % des Africains, 2,5 % des Asiatiques et 1,5 % des ressortissants d'Amérique du Nord. En proportion de la population, nous fournissons donc plus d'immigrés que le reste du monde ! Sommes-nous pour autant des envahisseurs ?

Charles Fourier

Né à Besançon le 7 avril 1772, dans une famille aisée, Charles Fourier fait de bonnes études jusqu'à l'âge de 16 ans, puis entre en apprentissage dans le commerce. En 1793, à Lyon, il s'oriente avec succès vers l'importation de denrées coloniales. Mais, lors du siège de Lyon, - la ville s'était soulevée contre la Convention nationale -. il est brièvement incarcéré, se trouve ruiné et contraint de travailler comme commis-marchand.

La misère ouvrière qui règne à Lyon sera le terreau sur lequel mûrira sa pensée, qu'il traduira dans sa *Théorie* puis dans son *Traité de l'Association.* En 1808, dans son ouvrage *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, il élargit sa réflexion sur ce que pourrait être une société communautaire. Bien qu'inachevé, cet ouvrage monumental est publié en 1822. En novembre de la même année, il se rend à Paris afin d'en promouvoir la vente et de rencontrer des personnes susceptibles de l'aider à concrétiser sa théorie d'Association industrielle. Ce fut un échec. L'ouvrage ne se vendit pas et les journaux n'en firent aucune mention. Dans le but d'obtenir une meilleure visibilité, il rédigea alors un résumé de sa théorie, intitulé *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire*, paru en 1829, avec l'objectif de convaincre les différentes classes de la société des bienfaits qu'elles pourraient retirer à expérimenter la Théorie sociétaire.

Fourier n'était pas complètement isolé. Un groupe d'une dizaine de disciples s'était constitué, parmi lesquels Victor Considérant et des transfuges du saint-simonisme. Cette école publie *Le Phalanstère*, en 1832, et est à l'origine des termes « fouriérisme » et « phalanstérien ». Dans cette période et jusqu'en 1835, il tenta de trouver des mécènes qu'il invitait tous les jeudis à dîner, pour leur exposer son projet de phalanstère et les convaincre de le financer. Le chansonnier Béranger prétendit qu'attendant vainement un riche industriel, il dîna seul tous ces jeudis... pendant dix ans.

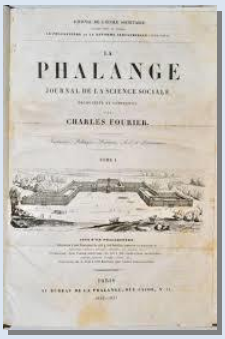

Dans les dernières années de sa vie, Fourier connut un début de notoriété, mais il resta solitaire. Il collabora cependant à la rédaction du journal *Le Phalanstère* jusqu'en 1834. Marx et Engels voyaient en lui un adepte du « socialisme critico-utopique. Ils le créditaient d'une critique radicale de la société industrielle qu'il qualifiait d'"anarchie industrielle", puis de "société commerçante". S'agissant de sa critique de l'organisation du travail et des relations entre l'individu et la société, il est incontestablement un précurseur du socialisme. Il pose les bases d'une réflexion critique portant sur la société industrielle naissante et dénonce ses défauts les plus criants. Selon lui, pour faire cesser les vices de la société « *civilisée* », il suffit de faire confiance aux indications données par *l'Attraction passionnée*, « cette *impulsion donnée par la nature antérieurement à la réflexion et persistante malgré l'opposition du devoir, du préjugé, etc.* »

Il est moins connu pour ses propositions "sociétales". Ainsi, sur la condition féminine, il est particulièrement en avance sur les mœurs de son temps. Il écrit : « *Les progrès sociaux s'opèrent en raison des progrès des femmes vers la liberté et les décadences d'ordre social en raison du décroissement de la liberté des femmes* ». On lui doit le projet de création de crèches. Sa pensée foisonnante s'intéresse à des sujets inattendus. Ainsi, il crée le concept philosophique de la gastrosophie, qu'il définit comme une *« notion philosophique du goût et de la nourriture et une théorie se proposant de transmettre la culture du plaisir »*.

Mais il n'est pas sans reproches. Son antisémitisme assumé est à mettre à son passif lorsqu'il propose de revenir sur l'émancipation des Juifs et de réglementer leur activité économique.

Contrairement aux apparences, la pensée de Fourier était pragmatique. On en a retenu surtout son idée de phalanstère à qui il assigna la mission de former le socle d'un nouvel État. Voici une description du phalanstère idéal faite par Victor Considérant. Elle est tirée de la brochure *« Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique »* publiée en 1846 : *« Un splendide palais s'élève du sein des jardins, des parterres et des pelouses ombragées, comme une île marmoréenne baignant dans un océan de verdure. C'est le séjour royal d'une population régénérée. Devant le Palais, s'étend un vaste carrousel. C'est la cour d'honneur, le champ de rassemblement des légions industrielles, le point de départ et d'arrivée des cohortes actives, la place des parades, des grands hymnes collectifs, des revues et des manœuvres. La route magistrale qui sillonne la campagne de ses quadruples rangées d'arbres somptueux, bordées de massifs d'arbustes et de fleurs, arrive, en longeant les deux ailes avancées du Phalanstère, sur la cour d'honneur, qu'elle sépare des bâtiments industriels et des constructions rurales, développées du côté des grandes cultures. Au premier rang de la ville industrielle, une ligne de fabriques, de grands ateliers, de magasins, de greniers de réserve, dresse ses murs en face du Phalanstère. »* Un bâtiment de très grande taille devait accueillir une Phalange de 1 800 à 2 000 sociétaires : une surface occupée, bâti et non bâti, d'environ 4 kilomètres carrés, de grands espaces facilitant les rencontres et la circulation, des ateliers, cuisines, des appartements privés et de nombreuses salles communes, un opéra, des jardins et de multiples bâtiments ruraux…

L'adhésion serait libre. Chaque individu œuvrerait dans de multiples groupes *« réunis passionnément par identité de goût pour quelque fonction »*. L'intégration dans le groupe se réaliserait en toute liberté et par choix réciproque. Chacun groupe serait rétribué en fonction de divers critères : nécessité, utilité et agrément. Les dividendes attribués au groupe seraient ensuite répartis entre les individus qui le composent, en prenant bien soin de s'appuyer sur la cupidité en premier (*accord direct*), afin que la générosité (*accord indirect*) puisse

s'exprimer ensuite. Seraient ainsi constitués trois lots : 5 à 6/12e pour le travail, 4/12e pour le capital et 2 à 3/12e pour le talent. Les dividendes ainsi perçus viendraient en positif sur le compte de chaque individu. Sur ce compte seraient inscrits en négatif le coût des biens et services qu'il a obtenus (vêtements, repas, autres fournitures et services…). Le solde positif ne serait donc distribué qu'en fin d'année, et seulement à leur majorité pour les mineurs.

On le voit, le projet de Fourier était révolutionnaire. Pourtant, ce précurseur du socialisme coopératif n'était pas lui-même un révolutionnaire. Il détestait la violence consubstantielle, selon lui, à toute révolution.

Sans avoir vu son projet se concrétiser, Fourier meurt célibataire à Paris le 10 octobre 1837. Sa vie, fut une longue et vaine quête d'harmonie universelle. Il présentait sa théorie comme résultant d'une découverte scientifique dans le domaine passionnel : l'Attraction passionnée. L'univers serait en relation avec les passions humaines, qu'il reflèterait. Ainsi il affirmait que l'on peut connaître les situations passionnelles humaines en observant notamment les animaux et les plantes, et en appliquant à ces observations un raisonnement analogique dont il donne quelques clés. Dans le cycle de l'humanité qu'il évalue à 80 000 ans, la huitième période qu'il considère comme la première phase d'Harmonie rompt avec le système de domination au profit d'un système d'association domestique et agricole.

Charles Fourier considérait que l'attirance naturelle des humains pour l'activité et la vertu est totalement entravée par le travail. Il n'était pas opposé au travail en tant que tel mais il souhaitait le valoriser et le rendre plus attractif que ne le faisait la société qu'il critiquait.

Faute de moyens, aucun de ses projets ne put être réalisé de son vivant. Les phalanstères qui furent créés après sa mort ne reprirent pas l'ensemble de ses idées. Au XIX° siècle, ces dernières firent l'objet de nombreuses tentatives d'application, notamment en France et aux Etats-Unis. Mais toutes échouèrent, à l'exception du familistère de Guise, inspiré autant par Owen que par Fourier, et de celui de Bruxelles, dont le fondateur, Godin, était avant tout un philanthrope. L'idée ressurgit après mai 68. Elle inspira des expériences autogestionnaires, notamment la communauté de *Longo Maï* *en Provence. ▪

* Coopérative internationale agricole et artisanale autogérée, d'inspiration libertaire, fondée en 1973. Elle est constituée aujourd'hui un réseau de dix coopératives en Allemagne, Autriche, Costa Rica, France, Suisse et Ukraine. *Longo Maï* est une expression provençale qui signifie *« Pourvu que ça dure »* par laquelle on souhaite longue vie aux nouveaux nés...

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

CIRIEC-France
7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : secretariat@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org

La Lettre du CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO